



Appel à candidature

CHEF D'EQUIPE ECOGARDE 2024 Secteurs Marseille et La Ciotat

Poste à temps plein de catégorie B, ouvert uniquement aux contractuels. Durée de 9 mois

Poste à pourvoir le 8 janvier 2024. La date limite de réception des candidatures est fixée **au 29 novembre 2023**.

Encadrement : le poste est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la Délégation à l'Action Territoriale (Marseille) et du responsable du secteur LEHM (La Ciotat), avec la collaboration du chargé de projet « Accueil sensibilisation du public ».

Personnel encadré : l'ensemble des saisonniers du secteur d'affectation (25 à 30 agents).

Principaux interlocuteurs : Les agents de secteur et certains agents du siège.

Domaines d'activités : Encadrement – Patrouilles de terrain – Sensibilisation

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce Parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. OBJET DU POSTE

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc national des Calanques met en place, à terre et en mer, un dispositif saisonnier chargé de l'information et de la sensibilisation des visiteurs locaux et touristiques durant la saison estivale. Ce dispositif, coordonné au niveau du siège, est intégré aux unités territoriales. Le dispositif est composé d'un coordinateur, de 2 chefs d'équipes, de 2 adjoints, d'écogardes, d'écovolontaires (volontaires du Service Civique) et de gardes régionaux forestiers.

3. MISSIONS DU POSTE

Le chef d'équipe assure en priorité des missions d'organisation, d'encadrement de proximité et de rapportage de l'activité. Il a ainsi pour missions, en plus de celles des écogardes :

- Participer au recrutement des écogardes et des écovolontaires
- Préparer la saison 2024 en attendant l'arrivée de la personne en charge de la coordination (logistique, formations, documents et outils...)
- Participer à l'accueil et à la formation des nouveaux écogardes et des écovolontaires
- Assurer l'encadrement fonctionnel de l'équipe de saisonniers (écogardes, écovolontaires et gardes régionaux forestiers) du secteur concerné : accueil quotidien, organisation du travail, encadrement
- Assurer le tutorat opérationnel de 2 ou 3 écovolontaires : suivis réguliers du volontaire sur sa mission
- Participer aux patrouilles à terre et en mer avec les écogardes
- Assurer le lien avec les partenaires et transmettre les informations de terrain aux secteurs, aux pôles et à la personne qui coordonne le dispositif
- Saisir et analyser chaque semaine les données de terrain des patrouilles
- Réaliser les compte-rendu hebdomadaires de chaque secteur
- Participer à l'organisation logistique : inventaires, entretien, achats ponctuels, rangement...
- Rédiger les bilans de fin de saison en lien avec la personne qui coordonne le dispositif
- Assurer l'intérim du chargé de projet « Accueil sensibilisation du public » en son absence

Il est assisté d'un chef d'équipe adjoint qui assure son intérim les jours d'absence.

Les moyens de déplacement sont mis à disposition des équipes (véhicules de location, embarcations nautiques, vélos).

Le port de la tenue fournie par le Parc national des Calanques est obligatoire.

La pause méridienne d'une heure est prise sur le terrain.

4. COMPÉTENCES REQUISES

Expériences / Formations :

- Niveau Bac minimum ;
- Formation ou expérience en environnement ;
- Expérience d'encadrement souhaitée ou d'écogarde ou similaire a minima ;
- Permis de conduire obligatoire (permis B) ;
- Permis côtier apprécié ;

Savoirs :

- Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national et de ses patrimoines naturels terrestres et marins ;
- Connaissances naturalistes appréciées ;

Savoir-faire :

- Aptitude à encadrer une équipe ;
- Bonne capacité d'analyse des situations et de prise de décisions ;
- Aptitudes rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, QGIS...) ;
- Pratique et goût pour la randonnée en moyenne montagne ;
- Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique ;
- Pratique d'une langue étrangère souhaitée ;

Savoir-être :

- Bonne capacité relationnelle ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Sens la diplomatie et de la pédagogie ;
- Capacité d'adaptation et prises d'initiatives ;

Toute personne, recrutée en tant que contractuel, est soumise, quel que soit son niveau de responsabilité, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

5. MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés et le ou les secteurs d'affectation souhaités.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail « Candidature Chef d'équipe écogarde ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques ou à l'unité de secteur de Marseille.

*Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*